

<https://eluardvenissieux.etab.ac-lyon.fr/spip/spip.php?article797>

TEMOIGNAGE DE CLAUDE BLOCH (16 JANVIER 2023)

- PARCOURS CITOYEN - MEMOIRE -



Date de mise en ligne : mardi 14 février 2023

Copyright © Collège Paul Eluard, Vénissieux - Tous droits réservés



Le 16 janvier, nous avons eu le privilège d'accueillir le dernier déporté d'Auschwitz témoignant encore dans le Rhône : Claude Bloch. Lors de son intervention, il nous a raconté son histoire personnelle et ce qu'il a enduré pendant cette période effroyable.

Pour poser le contexte, il a commencé par rappeler quelques dates liées à des moments décisifs de l'entre-deux-guerres telles que l'arrivée d'Hitler au pouvoir en Allemagne le 30 janvier 1933, les lois de Nuremberg qui excluent les juifs de la société allemande en 1935, le Pacte germano-soviétique en 1939.

Après la défaite, lorsque le régime de Vichy se met en place, Claude Bloch et sa mère décidèrent de déménager, avec ses grands-parents, pour se cacher dans une maison de Crépieux-la-Pape. Malgré cela, il poursuivit ses études au lycée La Martinière et sa mère continua à travailler.

Malheureusement, un matin en l'absence de sa grand-mère, le jeune homme, sa mère et son grand père furent arrêtés par la Gestapo. Par la suite, le grand père et la mère furent interrogés : seule sa mère revint de cet interrogatoire. Ils furent alors dirigés dans la prison de Montluc où ils restèrent quelques jours. Ils furent ensuite tout d'abord déportés dans le camp de Drancy et ensuite vers le camp d'Auschwitz-Birkenau. Ils étaient 80 à 100 par wagon, sans aucune possibilité de communiquer, de manger et encore moins de s'asseoir. Arrivé au camp de Birkenau, Claude Bloch fut séparé de sa mère lors de la sélection – c'est d'ailleurs c'est la dernière fois qu'il la vit.

Seuls les hommes et les femmes jugés en capacité de travailler étaient déportés vers le camp de concentration d'Auschwitz, les autres étant gazés le jour de leur arrivée. Une fois sur place, ils devaient se déshabiller et porter des vêtements avec un symbole correspondant à leur statut. Ils ont dû se faire tatouer un numéro et ils se faisaient appeler par ce numéro. Très vite une terrible routine s'installa : l'appel du matin puis le travail encadré par les SS et les kapos (creuser à l'aide d'une pioche la terre), une pause à midi avec un seul bol de bouillon pour 4 personnes. Puis la reprise du travail et le soir après l'appel un morceau de pain noir. Le tout sous la menace de coups.

Ils travaillaient tous les jours, sauf le dimanche et le jour de Noël. Le dimanche, ils se levaient un peu plus tard et toute la journée ils se promenaient de long en large dans la cour.

Après quelques mois, Claude Bloch fut conduit à Auschwitz 3 où se trouvait une usine et il travailla désormais là-bas.

Puis un jour de janvier 1945, les kapos et les SS évacuèrent les prisonniers du camp. Ils les firent marcher hors du

TEMOIGNAGE DE CLAUDE BLOCH (16 JANVIER 2023)

camp pendant des jours sans manger, ni boire, dans le froid, avec des vêtements en mauvais état et sales. Claude Bloch fut mis dans un train qui partit vers la Baltique puis ils montèrent dans une péniche qui prit le large. Lorsqu'il fut libéré en mai 1945, on l'emmena dans un hôpital de campagne. Plus tard, il comprit qu'il se trouvait en Suède. Arrivé à l'hôpital, il a pu manger, boire et se reposer un peu. Il avait perdu beaucoup de poids. Le 22 juillet 1945, Claude Bloch revint à Lyon et retrouva sa grand-mère.

En conclusion, l'intervention de Claude Bloch nous a permis de connaître réellement ce que les déportés ont pu vivre et subir dans les camps de concentration. Ce témoignage nous a montré la cruauté des nazis lors de la Seconde Guerre Mondiale et leur volonté de déshumaniser les déportés. Nous tenons à le remercier de nous avoir partagé ce qu'il a vécu.

Djena Bouacid